

# Nouveau-Brunswick : les pharmaciens mis à contribution dans la prise en charge de certaines maladies chroniques

Compte Test - 2023-09-11 23:30:48 - Vu sur pharmacie.ma

Un projet pilote actuellement en cours au Nouveau-Brunswick évalue l'apport des pharmaciens communautaires dans la prise en charge de certaines maladies chroniques.

Le projet en question permet aux pharmaciens volontaires de prescrire des médicaments pour certaines maladies chroniques et pour les infections dues au streptocoque du groupe A.

Cette initiative va, sans nul doute, permettre aux malades, qui n'arrivent pas à voir un médecin de famille, de pouvoir se soigner sans perdre de temps.

En pratique, les habitants du Nouveau-Brunswick souffrant de certaines maladies chroniques pourront se rendre dans 6 pharmacies pour être évalués et disposer d'une ordonnance. Le projet pilote durera 12 mois.

Les pharmaciens engagés dans ce projet pourront effectuer un dépistage du streptocoque du groupe A et prescrire en cas de besoin le traitement qui s'impose. Ces pharmaciens contribueront également à la prise en charge du diabète, de la maladie pulmonaire obstructive chronique, de l'asthme et des maladies cardiovasculaires.

Les patients ne payeront que le prix des médicaments. Les consultations à la pharmacie sont gratuites.